



Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques

Résumés des conférences et travaux

140 | 2009
2007-2008

Démotique

Michel Chauveau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ashp/609>

ISSN : 1969-6310

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2009

Pagination : 3-4

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Michel Chauveau, « Démotique », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 140 | 2009, mis en ligne le 06 octobre 2009, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/609>

Tous droits réservés : EPHE

DÉMOTIQUE

Directeur d'études : M. Michel CHAUVEAU

Programme de l'année 2007-2008 : I. *Textes documentaires*. — II. *Papyrus littéraires* (suite).

I. *Textes documentaires*

Un ostracon provenant d'un lot confié au directeur d'études par l'inspectorat de Kharga et découvert sur le site de Dabasheya, au nord de la ville de Kharga, a été présenté aux étudiants et auditeurs. Il s'agit d'une lettre d'époque ptolémaïque adressée par un certain Somtous, nouvellement arrivé dans la ville d'Hibis, à un correspondant demeuré au village. L'auteur réclame avec insistance de l'huile, de qualité « commerciale » (*šwḏ*), du ricin et du henné, le tout apparemment pour alimenter un petit commerce d'apothicaire. Il est peut-être également question d'un mortier. Le style, quasi-télégraphique, et la syntaxe, particulièrement heurtée, sont remarquables.

Plusieurs documents découverts à Manâwir lors de la campagne 2007 ont été présentés aux auditeurs. L'un d'eux (IFAO 6857) est un reçu de 62 artabes d'orge de la part de Hor fils de *Di-Imn-iry*, personnage souvent cité. Ce petit texte nous apprend son titre : « administrateur (*šḥn*) de Douch », non encore mentionné dans la documentation. Un autre ostracon (6836) fait allusion au « blé de l'an 3 que l'on exige du village de Douch pour l'offrande divine d'Osiris-iou », et dont la collecte est confiée à Ounamenheb fils d'Harsiésis. Enfin, on a lu un contrat de vente d'un jour d'eau provenant d'un lot d'ostraca découvert fortuitement lors d'une mission de prospection à Ayn Ziyada, établissement antique situé à huit kilomètres à l'est de Manâwir. Il s'agit du premier contrat de ce type mis au jour en dehors du site de Manâwir, et c'est également le plus récent puisqu'il porte la date de l'an 17 de Ptolémée I^{er} (288 av. n. è.). Vendeur et acquéreur sont tous deux désignés comme *rmt Gš bʒk Imn-Hb* « habitant de Douch, serviteur d'Amon d'Hibis », qualifications ignorées dans les documents plus anciens trouvés à Manâwir. Sinon la rédaction de l'acte suit le modèle standard fourni par les contrats de vente de parts d'irrigation déjà connus. Les limites topographiques de l'adduction – ou plutôt du terrain qu'elle permet d'irriguer – sont indiqués, ainsi que l'origine de la propriété qui est l'héritage paternel dans ce cas précis.

La partie documentaire du programme des conférences de l'année a été complétée par l'étude du plus grand des documents trouvés à Sharouna – ancienne capitale du XVIII^e nome de Haute-Égypte – et conservés au musée de Mallawi. L'un de ces papyrus (n° 602/11) avait été lu l'année précédente. Le nouveau papyrus (n° 602/1-5) est un très long contrat daté de l'an 2 de Ptolémée XII Aulète concernant le partage de liturgies au sein d'une corporation de prêtres funéraires (*ḥtm.w-ntr*; litt. « chanceliers du dieu »)¹. Phatrès fils de Harpaésis et de Touèris a hérité des droits de ses parents sur la gestion de 150 tombes de la nécropole d'Hardaï. La locution employée pour désigner

1. Ce papyrus, encore inédit, a fait l'objet d'une thèse soutenue au Caire par M^{me} Soad Abd-el-Al en janvier 1989.

celles-ci est *‘.wy šdy*, litt. « maison de rapport ». Les onze autres membres de la corporation, parlant d’une seule voix, stipulent à leur nouveau collègue ses droits et ses devoirs en tant que prêtre funéraire, et dressent la liste des parts qui doivent lui échoir. Certains détails donnés sur le travail de ces croque-morts sont inconnus par ailleurs et peuvent de ce fait être considérés comme spécifiques à cette nécropole. Ainsi l’un d’eux pourra bénéficier d’une gratification de « 25 debens sans (qu’il y ait de) partage (avec les autres prêtres) au titre de son rôle de Seth ». Sans doute s’agit-il d’un rite particulier pour l’accomplissement duquel l’un des prêtres devait revêtir la défroque de ce dieu exécré à cette époque dans la Vallée du Nil. Celui-ci est également mentionné à propos de l’enterrement éventuel d’un « homme du laboratoire d’embaumement (*pr nfr*) » qui « devra être emporté dans une maison de Seth (*‘.wy n Stj*) ». On peut dans ce cas y voir l’expression d’un tabou attaché au travail des embaumeurs et imposant à ceux-ci des funérailles distinctes placées sous le patronage paradoxal de l’ennemi d’Osiris. Ces particularités intéressantes doivent sans doute être mises en relation avec l’un des mythes locaux évoqués dans le fameux Papyrus Jumilhac, originaire du même nome. Enfin, on n’a pas pu épuiser durant le reste de l’année la très longue liste des défunts qui représente le fond de commerce des contractants, et qui comporte de nombreuses curiosités onomastiques qu’on s’est attaché à commenter. Du plus haut intérêt également est la mention pour chacun d’entre eux de leur profession, ce qui nous permet d’avoir un panorama complet de la société de cette petite ville de Moyenne-Égypte à la fin de l’époque ptolémaïque. Certains noms de métier semblent d’ailleurs nouveaux dans la documentation démotique, ainsi *hm-ql3* « serrurier », ou *gd’*, peut-être « tailleur ».

II. Papyrus littéraires

Pour la partie littéraire du programme, la lecture et le commentaire de la Chronique démotique, entrepris l’an dernier, se sont poursuivis par l’étude de la fin de la colonne 2 et les quinze premières lignes de la colonne 3. Comme précédemment, les hypothèses développées par M^{me} Sandra Lippert¹, particulièrement pour les lignes 7 à 10 de la colonne 3, ont été soigneusement examinées. Dans l’ensemble, on a pu reconnaître la pertinence du système d’interprétation mis au point par l’égyptologue allemande pour décrypter le système complexe de jeux de mots liant les différents niveaux de gloses aux paroles obscures de l’oracle.

1. Cf. S. Lippert, *Enchoria*, 27 (2001), p. 96-100.